



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 65

LES LANGUES OFFICIELLES

**L'apprentissage en langue seconde
dans les universités canadiennes**

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 29 octobre 2009

LE SÉNAT

Le jeudi 29 octobre 2009

LES LANGUES OFFICIELLES

L'APPRENTISSAGE EN LANGUE SECONDE DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat.

Le commissaire aux langues officielles indique des lacunes importantes dans son étude intitulée *Deux langues, tout un monde de possibilités : L'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*. Les lacunes qu'il identifie empêchent les étudiants de parfaire leurs compétences dans nos deux langues officielles pendant qu'ils poursuivent leurs études supérieures et se préparent à intégrer le marché du travail.

Il recommande que le gouvernement fasse preuve de leadership et convoque les représentants des 84 universités, des organisations à caractère éducatif et des gouvernements, ainsi que des spécialistes de l'apprentissage linguistique, afin de discuter des moyens d'améliorer les possibilités d'apprentissage en langue seconde dans les universités. Le gouvernement a-t-il l'intention de suivre cette recommandation et de convoquer une telle rencontre?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) : Honorables sénateurs, l'intention et le but du

gouvernement est toujours de demander à nos institutions d'appuyer les programmes respectant les langues officielles du Canada, et il s'attend à ce qu'elles le fassent. Je vais prendre note de la question du sénateur Tardif et de sa référence précise au rapport du commissaire aux langues officielles et demander une réponse à cette recommandation particulière du commissaire aux langues officielles. Je considère donc cette question comme un avis écrit.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, j'aurais une question complémentaire. Quelle stratégie globale le gouvernement entend-il mettre sur pied pour permettre l'apprentissage de nos deux langues officielles dans nos institutions postsecondaires et quel financement accordera-t-il?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Madame le sénateur connaît fort bien la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne que le ministre du Patrimoine canadien a mise en œuvre. Ce programme a fait l'objet d'un investissement nettement plus considérable que jamais auparavant. Je demanderai au ministre de présenter au Sénat une mise à jour des résultats obtenus depuis l'annonce de ce programme.